

De :

SNUipp-FSU 21

SNUipp-FSU 58

SNUipp-FSU 71

SNUipp-FSU 89

A : Madame Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, Rectrice de l'Académie de Dijon

Copie à : Madame Evelyne GREUSARD, DASEN de la Côte d'Or

Monsieur Philippe BALLÉ, DASEN de la Nièvre

Monsieur Fabien BEN, DASEN de la Saône-et-Loire

Madame Annie PARTOUCHE, DASEN de l'Yonne

Objet : recrutement sur la liste complémentaire du CRPE

Madame la Rectrice,

Lors du Groupe de Travail qui s'est tenu le mardi 5 septembre dernier, les services académiques de Saône-et-Loire, par la voix de M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, informaient les représentants des personnels présents de leur intention de recruter huit personnels contractuels pour les affecter aux postes non-pourvus du département. Ce recours à des agents contractuels est, selon notre Directeur académique, la conséquence de l'affectation de l'ensemble de la Liste Complémentaire du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles dans le département de l'Yonne.

Selon les informations dont nous disposons à ce jour :

- Le département de la Côte d'Or excédentaire, ne prévoit pas de recrutement supplémentaire pour l'instant
- Les départements de la Nièvre et de l'Yonne, après recours à la Liste Complémentaire, a également terminé leur recrutement.
- Il reste encore 17 personnes non-affectées sur la Liste Complémentaire, classé-es des rangs 36 à 52, en attente d'un éventuel recrutement.

Les Organisations Syndicales SNUipp-FSU de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Yonne se joignent pour vous demander de ne procéder à aucun recrutement d'enseignant contractuel tant que la Liste Complémentaire n'aura pas été totalement épuisée, afin de garantir pour ces personnels des perspectives de formation et de titularisation.

Nous souhaitons par ailleurs que cette pratique de recours systématique à la Liste Complémentaire tant que cela est possible soit, pour les rentrées à venir, la règle du recrutement dans notre Académie.

Dans l'attente de connaître votre réponse à notre demande, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre dévouement au Service Public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU 21,

Pour le SNUipp-FSU 58,

Pour le SNUipp-FSU 71,

Pour le SNUipp-FSU 89,

Olga JACQUES, Co-SD

Alexandre Piquois SD Adjoint

Mathias CAZIER, Co-SD

Nina Palacio, Co-SD